



Attestation CAF érronée

Par **Charlotte Q**, le **28/10/2021** à **12:10**

Bonjour,

Ma fille est entrée au CROUS de Bordeaux cette année pour son logement.
L'appartement est un t1bis, normalement occupé par 2 personnes mais il lui a été attribué en location isolée soit seule.

Lors de l'entrée dans les lieux l'administration a fourni une attestation CAF dont nous nous sommes servis pour faire la demande d'APL.
Plus tard dans le mois, une attestation est apparue dans son dossier étudiant (DSE) mais comporte des erreurs.

Sur celle produite en direct par l'administration à priori pas de souci. Un occupant, un code bailleur et un code locataire...

Sur celle du DSE 2 occupants et un code locataire différent.

La demande d'APL est aujourd'hui suspendue par la CAF, semble-t-il que le CROUS n'a pas envoyé l'attestation.

Moi j'en possède 2.

Difficile de faire rectifier par le CROUS, ça traîne, ne savent pas comment faire. Il sont en plus très difficilement joignables.

Comment débloquer cette situation?

A qui m'adresser d'autre que le gestionnaire des résidences du CROUS?

Car le souci vient d'eux.

Cordialement.

Par **Charlotte Q**, le **28/10/2021** à **13:18**

je ne comprends pas votre réponse....

Par **Marck.ESP**, le **28/10/2021** à **14:03**

Bonjour

C'est normal, la réponse que vous avez eue émane d'un visiteur indésirable donc le compte a été supprimé.

PS/ Merci de ne pas écrire en majuscules... Je rectifie.

Par **Charlotte Q**, le **28/10/2021** à **14:55**

D'accord merci.

PS: Je n'ai pas écrit en majuscules... ? A part les sigles....

Par **P.M.**, le **28/10/2021** à **16:02**

Bonjour,

Je ne vois pas en dehors du CROUS qui pourrait rectifier l'attestation à moins que la CAF veuille prendre en compte la situation exacte...